

COVID-19 – Isolement exigé pour les proches d'une personne qui fréquente l'ESLE

Un cas de la COVID-19 ayant été confirmé à l'École secondaire Les Etchemins (ESLE), les élèves et le personnel de l'école doivent s'isoler à la maison.

Par conséquent, tout membre du personnel de la Ville de Lévis qui habite sous le même toit qu'une personne fréquentant cet établissement n'est pas autorisé à se présenter au travail pour le moment.

Des vérifications sont en cours auprès de la Direction de la santé publique pour cette situation. Par la suite, les gestionnaires communiqueront avec les membres du personnel concernés pour leur faire part des décisions prises.

Entretemps, à la demande de leur gestionnaire et lorsque c'est possible, les employés concernés pourraient être appelés à offrir leur prestation de travail en mode télétravail.

Si le télétravail n'est pas possible, la Ville assurera la continuité de la rémunération selon la semaine normale de travail.

Nous remercions l'ensemble du personnel pour sa collaboration.